Vos questions / nos réponses

Proche malade

Par Clem49 Postée le 22/04/2026 15:09

> Bonjour , J’ai un proche qui souffre de crises d’angoisses et mal être constant avec idées noires persistantes depuis environ 2 ans . Ce proche habitait paris et sortait bcp dans les soirées VIP et je me Pose une question , aurait il consommé une drogue à son insu ou non en soirée , qui l’aurait rendu malade psy , car je doute (sujet non abordé avec). Une prise de drogue peut elle engendrer des problèmes psy de ce genre et que faire si c’est le cas ? Merci de votre aide car je suis très inquiète de son état qui ne s’améliore pas avec une mauvaise prise en charge !

Mise en ligne le 24/04/2026

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude.

Une prise de drogue ou d’alcool répétée présente des risques pour la santé physique ou psychique du consommateur.

Une prise de drogue unique peut ne pas être supportée et générer un état d’angoisse ou déclencher des troubles psychiques ou psychiatriques. Elle peut faire ressortir une fragilité psychique déjà présente en sourdine ou la créer.

Mais ces mêmes troubles peuvent trouver leur origine à travers différentes raisons que la personne ait ou pas consommer une drogue.

Dans la situation que vous présentez la personne présente ces troubles depuis 2 ans. Cela laisse penser qu’une consommation unique ne pourrait en être la cause exclusive.

Vous ne donnez aucune information qui viendrait confirmer une prise de drogue ou le lien entre ces troubles et une éventuelle prise de psychoactif. Que ces troubles soient liés ou pas à une prise de psychoactif, ce qui semble important c’est en effet que la personne trouve des soins auprès d’un médecin spécialisé en psychiatrie et/ou d’un psychologue et/ou d’autres activités ayant un effet thérapeutique pour lui.

Si vous avez d’autres éléments plus précis ou si vous souhaitez discuter de cette question qui vous préoccupe, vous pouvez contacter directement nos écoutants pour en discuter.

Nous sommes joignables de 8h à 2h, 7j/7j au 0800 23 13 13. L’appel est anonyme et gratuit. Nous répondons par tchat de 14h à minuit en semaine et de 14h à 20h le week-end et les jours fériés.

Nous proposons une écoute bienveillante et pourrons également discuter avec vous du sentiment que vous avez au sujet de ses soins.

Bien cordialement